

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	50 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	75 cent.
RÉCLAMES 3 ^e page	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

« L'anniversaire » et un conseil de M. Poincaré. — Les réunions de Bruxelles et de Spa. L'Allemagne au pied du mur. — Les intentions du nouveau Cabinet allemand. — Chez les cheminots.

M. Raymond Poincaré consacre, dans le *Temp*, un très intéressant article à « l'anniversaire ». Il y a un an, en effet, que vingt-sept nations se sont réunies au château de Versailles pour « sceller la pierre du tombeau sur le cadavre de l'impérialisme allemand ».

Mais il y a des morts qu'il faut qu'on tue. L'impérialisme allemand est de ceux-là ! Voilà pourquoi, douze mois étant passés, « nous sommes redescendus du ciel sur la terre » !

Il n'est plus question, aujourd'hui, de la garantie anglo-américaine qui devait rassurer le monde contre de nouvelles turqueries. L'Amérique s'absorbe dans des luttes intérieures. L'Angleterre songe à accroître son immense domaine colonial, ce qui lui vaut quelques déboires en Asie. L'Italie est hypnotisée par la question adriatique. Et vers l'Orient s'élevaient de nouvelles lueurs d'incendie ! Les déceptions s'accumulent, tandis que la Société des Nations, qui devait être la sauvegarde du monde, apparaît comme un rouage impuissant.

La France et la Belgique, seules étroitement unies, contemplent avec inquiétude les agissements du vaincu qui hâfoue ses créanciers. Mieux encore, l'empire de proie cherche à anéantir ses victimes, mais il garde, comme autrefois, « ses armes aiguisées et sa poudre sèche ».

L'ancien Président termine son exposé par un conseil que les Alliés sauront retenir :

En réponse à une utile question de l'abbé Wetterlé, M. Millerand a déclaré que les commissions de contrôle ne seraient pas supprimées le 31 juillet. Félicitons-nous en, car leur besogne est loin d'être terminée. Mais après ? Comment la Société des Nations empêchera-t-elle l'Allemagne de reconstituer son armée et de reprendre ses fabrications ? Et le charbon, quand nous sera-t-il plus régulièrement livré ? Et les dommages de guerre, quand seront-ils réglés ? Et les navires de commerce qu'attend l'Angleterre, quand lui seront-ils remis ? L'Allemagne compte bien achever de détruire à Spa ce qui a été fait à Versailles. Si les alliés ne veulent pas qu'elle y réussisse, il n'est que temps pour eux de se ressaisir. Qu'ils soient bien décidés par avance, comme le leur demande le gouvernement de la République, à imposer leurs volontés communes, et à prendre pour les faire exécuter, les gages nécessaires. A cette seule condition, nous pourrions célébrer, sans trop de mélancoles, l'anniversaire du traité.

Nous approchons, précisément, de l'heure décisive où l'Allemagne va être mise au pied du mur.

Les Alliés se réunissent demain à Bruxelles pour arrêter définitivement le programme commun qui sera soumis à Spa lundi prochain. La réunion de Spa sera elle-même suivie d'une nouvelle conférence financière à Bruxelles provoquée par la Société des Nations. Là, on étudiera l'émission d'un emprunt international qui serait gagé sur les versements allemands.

Le premier point est donc d'obtenir à Spa une certitude absolue sur l'indemnité à recevoir et sur le délai de paiement.

Si les Allemands opposent leur contumace mauvais foi aux légitimes demandes des vainqueurs, appliquera-t-on les sanctions prévues à Boulogne ? Ou bien l'Angleterre soutiendra-t-elle encore une politique de concessions envers une Germanie qu'elle s'efforce de croire repentante et résolu à tenir ses promesses ?

Lorsqu'à San Remo, Britanniques et Italiens pressèrent M. Millerand d'accepter une rencontre avec les plénipotentiaires du Reich, notre Premier subordonna son assentiment à deux conditions :

Les alliés s'entendraient, au préalable, sur les exigences à faire valoir à l'endroit de l'Allemagne ; — le nouvel accord avec Berlin pourrait être, éventuellement, exécuté par la force.

De tout cela il ressort que les accords de Boulogne constituent un minimum absolu.

« Notre sacrifice, écrit notre confrère Perlinaux, est déjà très grand. Si l'on tient compte de l'intérêt à 5 0/0 et de l'amortissement de 1 0/0, les 260 ou 270 milliards de marks ou que l'Allemagne doit verser en 42 ans correspondent à un capital inférieur à celui qui fut mentionné à la première entrevue de Hythe ; par surcroît, le nouveau mode de répartition envisagé (11 pour la France quand l'Angleterre touchera 5), risque de réduire encore la part française. Nos dirigeants ont multiplié les plus lourdes erreurs depuis l'armistice. En politique extérieure, toute erreur se paie. Nous payons. Mais il est une limite que nous n'accepterons pas de dépasser. Et il est des contestations territoriales tranchées par le traité — celle de la Haute-Silésie et de Dantzig, par exemple — dont nous n'admettrons pas la reprise ».

En résumé, la Conférence de Spa doit mettre fin aux incertitudes. Ou bien l'Allemagne acceptera de payer la casse et il faut exiger des garanties. Ou bien elle cherchera une fois encore à leurrer les Alliés. En ce cas, M. Lloyd George serait sans excuse s'il s'opposait à l'application des sanctions prévues à Boulogne.

Tout à une fin et ce n'est pas au moment où l'on écrase le contribuable français sous des impôts formidables qu'on peut permettre à l'agresseur de se soustraire plus longtemps aux conséquences de son crime.

Ne renouvelons pas l'erreur de ceux qui estimaient qu'on éveillerait une âme pacifique en Germanie en lui adoucissant le châtiment de ses crimes et en l'autorisant à ne les réparer qu'imparfaitement.

La Prusse n'obéit qu'à la force. Il faut lui signifier impérieusement qu'elle doit exécuter strictement le traité qu'elle a signé à Versailles.

Nous en avons une preuve nouvelle par l'attitude du nouveau Cabinet allemand qui a pris contact avec le Reichstag. Le Chancelier, M. Fehrenbach a donné lecture de la déclaration gouvernementale.

Parlant de la Conférence de Spa, M. Fehrenbach se déclare disposé à exécuter les clauses du traité de Versailles, dans la mesure du possible. Or, à son avis, l'armée allemande ne peut être ramenée au-dessous de 200.000 hommes, alors qu'elle n'en doit compter que 100.000.

Nous voilà fixés. Les vaincus observeront leurs engagements, mais ils se réservent d'écarter les clauses qui les gênent !

L'iniquité exprimée par M. Poincaré est justifiée et les Alliés, en parfaite union, devront prouver à Spa que la patience a des limites.

Incident de second ordre, mais qui offre pourtant un intérêt indiscutable : M. Bidegaray, secrétaire général du syndicat des cheminots, avait été battu en avril dernier par le candidat des extrémistes. Il dut quitter la place. Il le fit avec bonne grâce non sans mettre les violets en garde contre une action excessive qui compromettrait les intérêts des cheminots... Il ne fut pas écouté !

On connaît la lamentable fin d'une grève injustifiée qui souleva l'indignation de tout le pays.

Aujourd'hui, il fallait désigner un nouveau secrétaire général provisoire en attendant la réunion du prochain Congrès. M. Bidegaray a été élu par 34 voix contre 19 au candidat extrémiste et 2 abstentions.

C'est une belle revanche qui n'a pas été obtenue sans provoquer les véhémentes protestations des éléments exaltés, au point que tout vote a été dès lors impossible pour désigner un secrétaire adjoint et fixer la date du Congrès.

Tout cela ne prouve pas que le calme soit rétabli dans les milieux cégétistes !

M. Bidegaray revient, mais retrouvera-t-il son autorité, son prestige d'antan ? Retrouvera-t-il surtout ses troupes d'autrefois ? Il ne se fait aucune illusion à ce sujet, sans doute. Nombreux sont les déçus qui ont pris conscience des folles aventures où on les entraînaient.

Ce n'est pas à dire, écrit notre confrère des *Débats*, « que nous en ayons fini avec le péril révolutionnaire. Loin de là. Mais, en tout cas, le succès incontestable de la résistance qui lui a été opposée est plein de promesses pour l'avenir et doit encourager les éléments sains de la nation à poursuivre allègrement leur effort. »

INFORMATIONS

La Conférence de Spa

M. Fehrenbach, le ministre des affaires étrangères, le sous-secrétaire d'Etat aux finances et le sous-secrétaire d'Etat à la guerre représenteront l'Allemagne à la conférence de Spa.

Des Belges seraient encore internés

Le « National » annonce que dix-sept Belges seraient encore enfermés et maltraités dans le camp de concentration de Huben, à 85 kilomètres à l'est de Berlin.

La mobilisation générale est décrétée en Pologne

On annonce le rappel sous les drapeaux de tous les sujets polonais de vingt-cinq à trente ans. On estime que le gouvernement polonais est en train de procéder à la mobilisation générale, étant donné la gravité de la situation sur le front russe, où, d'après les derniers communiqués, les troupes polonaises opposent une résistance désespérée aux attaques très violentes de la cavalerie bolcheviste. Cependant, on n'exclut pas que ce nouvel appel sous les drapeaux puisse être motivé aussi par les difficultés de la situation intérieure.

Les Anglais en Asie-Mineure

Une puissante escadre britannique s'est rendue à Moudania. Un détachement de marins a débarqué et a arrêté plusieurs chefs nationalistes turcs. Une proclamation a été lue, annonçant qu'il s'agit d'une mesure de châtiment motivée par la violation de l'attitude offensante observée à l'égard d'officiers anglais.

En Orient

On mande de Constantinople au « Daily Mail » que Jafar-Tayar, chef nationaliste de la Thrace, fait annoncer que les Turcs sont décidés à se défendre. Il semble qu'ils ont l'intention de mettre le feu à Andrinople.

Lénine contre le commerce libre

Lénine a signé un décret transformant le commissariat de l'industrie en commissariat du commerce extérieur. Désormais, personne n'aura le droit de faire des transactions commerciales sans passer par ce commissariat et sans son consentement.

On s'arrache le président Wilson !

Le président Wilson ne manquera pas, une fois descendu du pouvoir, d'occupations susceptibles de lui apporter distractions et profits. Une douzaine d'Universités l'ont déjà réclamé comme gouverneur à des salaires qui varient de 50.000 à 100.000 dollars par an. Certains journaux lui ont également offert le poste de directeur en le priant de fixer lui-même le chiffre de ses appointements.

La médaille commémorative de la Grande Guerre

Le Journal Officiel promulgue la loi instituant une médaille dite « Médaille commémorative française de la Grande Guerre ». Cette médaille sera accordée à tout militaire ou marin présent sous les drapeaux ou à bord des bâtiments armés par l'Etat entre le 2 août 1914 et le 11 novembre 1918, ainsi qu'aux marins du commerce et aux infirmières, infirmiers, médecins, pharmaciens, administrateurs bénévoles ayant servi entre ces mêmes dates aux armées ou à l'intérieur et aux gardes civils, agents de police et sapeurs-pompiers des villes bombardées.

Les héros de la science

M. Charles Infroit, chef du service de radiographie à la Salpêtrière depuis 1898, qui a du déjà subir vingt opérations et qui fut amputé du bras droit il y a deux ans, vient d'être amputé du poignet gauche.

M. Cachin est renié par les bolcheviks

M. Cachin, député socialiste de Paris, a prononcé un discours au Grand-Théâtre de Moscou. Il a été pris à partie par Kameneff et Boukarine, qui l'ont traité de renégat, aux acclamations de l'assistance, qui déborda d'injures à l'adresse du socialisme français.

Nous avons trop de cuir

Une baisse très notable s'est produite sur les cuirs dans la région de Norr-Est ; à la dernière vente des Syndicats de la région, à Amiens, le cuir de bœuf s'est vendu 350 fr. les 100 kilos.

Une certaine quantité de cuirs n'a pas trouvé d'acquéreurs. Les stocks qui, à l'étranger, sont également un complet, s'accumulent. Il n'y a qu'un moyen d'en sortir : la baisse, et elle devra être considérable.

Chambre des Députés

Séance du 29 juin 1920

Dans la séance du matin, la Chambre discute le budget des colonies.

M. Candace fait l'exposé de notre situation coloniale. Le statut des colonies allemandes, dit-il, n'est pas défini. Il demande l'annexion du Togo et du Cameroun. M. Sarraut, ministre des colonies, dit que cette annexion sera faite. M. Candace déclare que par cette annexion on pourra lever des troupes noires. Mais, dit-il, il ne faudrait pas pousser l'effort du recrutement jusqu'à l'épuisement de la colonie.

M. Outrey dénonce un bruit tendancieux répandu par les journalistes américains qui publient que la France voulait vendre l'Indo-Chine et Madagascar. Ce bruit est faux.

M. Outrey parle en faveur des fonctionnaires en Indo-Chine. Dans la séance de l'après-midi, M. Bousquet demande que les indigènes de nos colonies soient consultés sur les impôts qu'on leur demande. Il voudrait l'organisation de la défense et de la sécurité des colonies.

M. Diagne parle en faveur de nos frères de couleur et demande qu'on établisse la solidarité économique au profit des colonies pauvres.

M. Boisneuf dit qu'il y a trop de fonctionnaires dans les colonies. M. Sarraut reconnaît qu'il y a beaucoup trop de fonctionnaires dans les colonies. En ce qui le concerne, il se propose de faire une révision du personnel qui aboutira à des suppressions d'emplois.

Séance du 30 juin 1920

Dans la séance du matin, la Chambre discute le budget des Colonies. M. Barthélémy demande la création d'un office général des bois coloniaux, car, dit-il, la France est obligée d'acheter des centaines de millions de bois à l'étranger, à la Suède et à la Norvège notamment.

M. Laffont demande une administration unique de l'Afrique du Nord. Dans la séance de l'après-midi, la Chambre vote le projet de loi relatif au dégrèvement des droits d'entrée sur le papier destiné à l'impression des journaux, puis elle discute et vote le budget des chemins de fer de l'Etat.

Sénat

Séance du 29 juin 1920

Le ministre des finances dépose le projet de douzièmes provisoires pour le mois de juillet. M. Doumer, rapporteur, regrette les retards apportés au vote du budget normal. Le douzième qui s'élève à 4 milliards 200 millions est adopté.

M. Dausset développe son interpellation sur la politique financière du Gouvernement. Il indique que la veille de la guerre, le total des budgets départementaux s'élevait à 614 millions et celui des budgets communaux atteignait 1 milliard. Cette année le Parlement a montré son souci de restaurer les finances départementales et communales, mais ce qui a été fait est insuffisant.

Après quelques paroles de M. Steeg la suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Séance du 30 juin 1920

Le Sénat discute le projet adopté par la Chambre portant ratification du traité de St-Germain avec l'Autriche. Par 263 voix contre 23, la ratification du traité est votée.

CHRONIQUE LOCALE

Le transfert DES ÉCOLES NORMALES

La municipalité de Cahors a exprimé l'intention de déménager l'Ecole Normale de garçons, de la transférer et de l'incorporer au lycée de Cahors.

Elle a demandé son avis sur cette question de transfert, à l'Amicale des Instituteurs et des Institutrices du Lot, par la lettre suivante de M. de Monzie :

M. Rajade, président de l'A. des Instituteurs du Lot.

« Vous obligeriez grandement la Municipalité qui est obligée d'envisager, pour les besoins de la population urbaine, une utilisation différente des locaux scolaires, si vous voulez bien consulter vos Collègues de l'Amicale sur la possibilité de transférer et incorporer l'Ecole Normale de garçons au Lycée de Cahors, tout au moins dans des bâtiments annexes. »

« Sur le principe de ce transfert votre opinion et celle de vos Collègues nous serait précieuse. »

L'Amicale des Instituteurs et des Institutrices a répondu dans les termes suivants :

« La question de la réforme et de la réorganisation des Ecoles Normales ayant été posée par le Ministre de l'Instruction Publique, le Conseil estime qu'il y a lieu de la mettre à l'étude. »

« Mais, tant que l'organisation actuelle existera, il est d'avis que le département du Lot doit conserver ses deux Ecoles Normales, avec leur siège à Cahors ; »

« Quant à la question de transfert dans d'autres locaux que ceux occupés actuellement, le Conseil estime qu'il y a lieu de laisser ces Ecoles dans les locaux actuels tant que la preuve ne sera pas faite qu'elles seraient mieux installées ailleurs, au double point de vue de l'hygiène et de la facilité de donner l'enseignement. »

Néanmoins, l'Amicale a décidé de mettre à l'étude toutes les transformations possibles et d'examiner la question sous toutes ses faces. (Etudes faites d'abord dans les cours complémentaires, dans les Ecoles primaires supérieures, et achevées dans les Ecoles normales ; modifications des programmes, durée des études, âge d'admission ; école unique et cours en commun avec les élèves des lycées, etc.)

Pour l'instant, l'Amicale des Instituteurs estime que la question du transfert, à vrai dire, de la suppression de l'Ecole normale de garçons à Cahors, est prématurée.

Que l'on supprime toutes les Ecoles normales, qu'on les incorpore aux lycées, c'est une question qui demain peut et doit être examinée.

Mais, comme, en l'espèce, il ne s'agit dans cette proposition municipale que de l'évacuation d'un immeuble dont a besoin la municipalité de Cahors pour des... besoins mal définis encore jusqu'à ce jour, nous estimons que l'Amicale des Instituteurs du Lot a pris une délibération sage et pleine de bon sens, en demandant que les deux Ecoles normales soient maintenues à Cahors.

La réforme des Ecoles normales est mise à l'étude ; il est à souhaiter qu'elle soit un fait accompli dans l'intérêt des futurs maîtres et de l'enseignement.

Mais ce n'est pas l'évacuation d'un immeuble à Cahors, dont quelqu'un a besoin, qui solutionnera cette question.

LOUIS BONNET.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent :

Biarneix Martial : bon et brave soldat. Tué à son poste de combat le 2 juin 1916, à la Harazée, secteur d'Argonne. A été cité.

Blai Félicien : très bon soldat. Tué dans la tranchée à son poste de combat, le 7 mai 1915, devant Roelincourt (Pas-de-Calais). A été cité.

Bon Marcelin : soldat courageux et dévoué. Blessé grièvement à son poste de combat dans la tranchée devant Mesnilles-Hurlus, le 14 septembre 1914. Est mort des suites de ses blessures, le 30 septembre 1914. A été cité.

Lagorceix Léon : très bon soldat. Blessé le 26 septembre 1914 devant Minaucourt (Marne), a été blessé grièvement le 30 juin 1916, au cours d'une préparation d'artillerie ennemie au bois de Vaux-Charpité, devant Verdun. Est mort le 2 juillet 1916 des suites de ses blessures. A été cité.

Landraudie Louis : très bon soldat, courageux et dévoué. Blessé le 23 octobre 1914, a été tué à son poste de combat dans la tranchée le 28 septembre 1916, au secteur de Régnéville-en-Haye. A été cité.

Boubées Edmond-Julien-Hyacinthe : bon sergent. Tué à son poste de combat le 28 juillet 1917, aux Eparges, pendant un violent bombardement. A été cité.

Bentejac Pierre : excellent sous-officier. Tué à son poste de combat le 27 août 1914, à Raucourt (Ardennes). A été cité.

Enregistrement

M. Sauteron, conservateur des Hypothèques de 2^e classe, à Cahors, est nommé conservateur des Hypothèques de 1^{re} classe à la Roche-sur-Yon (Vendée).

Nous adressons nos félicitations à M. Sauteron pour son avancement mérité.

M. Rouquayrol, conservateur des Hypothèques à Chalon-sur-Marne, 2^e classe, passe à Cahors, même classe, en remplacement de M. Sauteron.

Conservatoire

Parmi les lauréats du concours du Conservatoire de Toulouse, nous relevons le nom de notre jeune compatriote M. Nouyrit, fils de l'excellent directeur de l'Orchestre Symphonique de Cahors.

M. Nouyrit a obtenu le 1^{er} prix de contrebasse.

Nos félicitations.

Ecole Normale

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Prunieras, professeur à l'Ecole normale de jeunes filles de Cahors est nommée professeur hors classe.

Nos vives félicitations.

Perception

M. Redoulez, commis ordinaire de 1^{re} classe à la recette des finances de Figeac, est nommé commis principal. Il est maintenu temporairement à la recette des finances de Figeac (perception de ville).

Tabacs

M. Marinasse, commis de culture des tabacs à Cahors, est nommé à Vesoul.

Les engrais

Mercredi 16 juin, à 11 heures, M. Ricard, ministre de l'Agriculture, a reçu une délégation du département du Lot composée de MM. Martin, vice-président de la Fédération agricole du Lot et d'Aurère.

La délégation, à laquelle s'était joint M. Delmas, député, fut présentée au ministre par M. Delport hier candidat agricole, aujourd'hui député agricole du département. Nous devons ajouter pour être complets que M. Delport ainsi que MM. Martin et Aurère avaient reçu mandat de la Fédération agricole du Lot de faire un exposé de la situation au Ministère.

Ce fut M. Delport qui parla le premier ; après lui MM. Martin, Aurère et Delmas présentèrent quelques brèves observations.

Le ministre, dont nous connaissons tout le dévouement à la cause agricole,registra les déclarations qui lui étaient faites et promit de donner les ordres nécessaires pour que les engrais, si utiles à notre agriculture et à la surproduction agricole si justement préconisée dans tous les milieux, fussent livrés dans le plus bref délai et dans les meilleures conditions possibles.

Nos sympathiques et dévoués députés auraient pu, s'ils avaient voulu, pour faire ce que d'autres amateurs de battage appellent de la néo-démagogie publier toutes les lettres et tous les télégrammes qu'ils ont reçus. Non, ils aiment mieux les actes, et le public qui n'est pas naïf, sait reconnaître les siens.

Collège de jeunes filles de Cahors

Ont obtenu le diplôme de fin d'études secondaires les élèves du Collège dont les noms suivent :

Mlle Françoise Veysrière, mention bien ; Mlles Claudine Arteil, Elise Calassou, Yvette Bardyère, mention assez bien.

Certificat d'Etudes secondaires

Sont reçues : Mlles Augusta Costes, Laurence Vizzavona, Marguerite Laperge, Louise Gervais, Marie-Louise Pégouric, Madeleine Lafage, Sylvie Sasmayoux, Marcelle Mérigonde, Yvette Riom-Bonneval, Suzanne Prunier, Lucette Calvet.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 50.

Le pain et le blé

La Chambre a commencé ce matin la discussion du projet de loi relatif à l'alimentation nationale en pain ouvrier. Le rapporteur a exposé, dans la discussion générale, les buts visés par le projet. Il s'agit de fixer le régime des céréales pour 1920. Si l'on négligeait cette précaution, comme les lois relatives au ravitaillement finissent cette année, ce serait le retour automatique au régime de liberté. Cette liberté, tout le monde la désire, mais la situation de notre marché et l'insuffisance de notre production permettent-elles d'y revenir dès maintenant ? Le gouvernement déclare non. Mais si nous n'avons pas la liberté, ayons au moins un régime libéral ; établissons un prix rémunérateur et encourageant pour l'agriculture. Les cultivateurs consentent à accepter le prix de cent francs. Vous demandez l'autre jour, ajoute l'orateur, une subvention d'un milliard pour encourager l'agriculture. N'est-il pas préférable de lui consentir des prix rémunérateurs ? La discussion continue.

Le Tour de France

De Cherbourg ; Les concurrents du tour de France ont quitté Cherbourg la nuit dernière, à 2 heures pour Brest.

Offensive bolcheviste

De Londres : Le correspondant du Times à Berlin apprend de source sérieuse que les Russes concentrent 72 divisions le long de la frontière polonoise et sont sur le point de commencer l'offensive qui sera probablement déclenchée vers la fin de la semaine.

Troubles à Madrid

De Madrid : L'annonce de l'augmentation du tarif des tramways a produit de demain matin a produit une effervescence parmi la population ouvrière, surtout dans les quartiers faubouriers ou plusieurs tramways ont été renversés et incendiés par la foule. La police a dû intervenir. Il y a plusieurs blessés.

L'indemnité allemande

De Londres : Le correspondant diplomatique du Daily Telegraph écrit que le chiffre de deux milliards de marks cité hier dans la presse française, s'applique à l'annuité maximum que les Allemands proposeraient de payer, à la conférence de Spa, et non l'indemnité totale.

Nouveaux troubles en Allemagne

De Berlin : La cherté des vivres provoque de nouveaux troubles dans toutes les grandes villes allemandes et en particulier dans le Nord. Ces troubles ne seraient pas étrangers aux menées communistes.

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphore Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

Pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.

SOUDURE AUTOGÈNE

-Réparations de toutes pièces-

Fer - Fonte - Acier

Cuivre - Aluminium

Rue de la Banque, en face la Brasserie CAHORS

Marché de La Villette

28 Juin 1920

ESPÈCES	ENTRÉES	RENOU	PRIX PAR 1/2 KIL.		
			Les porcs se cotent au 50 k. poids vif		
			1 ^{er} quat.	2 ^e quat.	3 ^e quat.
Bœufs...	4.364	»	4,20	4,00	3,50
Vaches...	»	»	»	»	»
Taureaux...	»	»	»	»	»
Veaux...	3.361	»	3,50	3,25	3,00
Moutons...	10.415	772	5,25	5,00	4,50
Porcs...	2.488	»	7,20	7,00	6,50

OBSERVATIONS. — Vente un peu plus facile sur les bœufs et les veaux, très difficile sur les moutons et les porcs.

Ancien gendarme retraité, homme actif et énergique, est demandé pour remplir les fonctions de garde-chasse, dans une propriété de 50 hectares. — Sérieuses références exigées. — Pour plus amples renseignements et conditions, écrire ou se présenter à M. Lacarelle, château de Grimard, par Puy-l'Evêque (Lot).

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

Emile MARTY, fils

5, rue G. Clemenceau, Cahors

Bagues, Broches, Dormeuses en tous genres, Montres or, argent, acier et nickel hommes et dames; Pendules, Réveils, Régulateurs, Sautiers, Colliers, Chaines et Bracelets ou vendus au poids. Atelier spécial de réparations d'horlogerie, bijouterie, monture de bijoux. Achat de matières or et argent.

Pour ventes ou achats de propriétés

S'adresser à M. POUZALGUES Expert-Géomètre à Ginouillac (Lot)

La Vinaigrerie

DELOUIS FRÈRES

47, chemin de Beaupuy, LIMOGES

Demande bons représentants

ETUDE

DE

M^e LESCALE

NOTAIRE A CAHORS

VENTE

AUX

ENCHÈRES PUBLIQUES

Du mobilier dépendant

de la succession de

Madame TULET, veuve

SÉGOL, de Cahors.

Les vendredi et samedi 2

et 3 juillet prochains à 2

heures du soir, à la halle aux

grains, il sera procédé à la

vente aux enchères publiques

des objets mobiliers suivants

dépendant de ladite succession:

4 lits garnis de sommiers, ma-

telas, couvertures, traversins

et édredons — une armoire lin-

gère — une armoire à glace —

2 commodes — une grande pen-

dule de cheminée avec sujet —

2 autres pendules de cheminée —

2 buffets — un secrétaire —

une table à toilette — 2 autres

tables — 2 tableaux bois sculpté

— 12 cadres ou tableaux —

10 chaises — 3 fauteuils — 18

draps de lit — 36 serviettes — 6

nappes — couvertures de coton

— ustensiles de cuisine — une

piparde de 280 litres — barri-

ques et barils, etc.

La vente se fera au comptant

sous peine de revente sur folle

enchère.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).

Le Gérant : A. COUESLANT.

les avantages précieux retirés de la mutualité.

« Des paroles au actes, dit-il, aidons-nous et comptons sur nous si nous voulons être bien servi. »

La nomination du bureau définitif est renvoyée à la prochaine séance.

St-Vincent-Rive-d'Ort

Monument aux morts. — Dans sa séance extraordinaire de dimanche dernier, provoquée par l'Union des démobilisés, le conseil municipal a voté les crédits nécessaires à l'érection d'un monument en souvenir des enfants de la commune morts pour la Patrie.

Figeac

Incendie. — Au cours du violent orage qui a sévi dimanche dernier dans la contrée, un incendie, causé par la foudre, s'est déclaré dans une grange appartenant à Mlle Gardes, propriétaire à Trémont, banlieue de Figeac.

Cet immeuble a été complètement détruit, ainsi que 600 kilos de foin qui y étaient remis. Deux paires de bœufs ont pu être sauvés des flammes. Les dégâts sont assez importants, mais couverts par une assurance.

Pain à prix réduit. — Les titulaires de tickets de pain à prix réduit sont invités à retirer leurs cartes à la mairie à partir du lundi 5 juillet.

La vigne de baisse. — Un wagon-foudre de vin du Midi est arrivé hier en gare de Figeac et son contenu a été vendu à la population figeacoise au prix de 1 fr. 30 le litre, pris en gare, soit 1 fr. 49 avec les droits.

Il n'est pas besoin de dire que de nombreuses personnes ont profité de cette aubaine, le vin se payant ici 1 fr. 70 le litre. Aussi, certains marchands de vins ont-ils réduit à 1 fr. 50 le vin qu'ils faisaient payer la veille 1 fr. 70, à la grande satisfaction du public.

Théâtre. — Nous apprenons l'arrivée du grand théâtre des Variétés qui doit donner sa première représentation demain samedi 3 juillet.

Certains bruits qui nous parviennent déjà d'Aurillac, où ce théâtre était installé depuis plusieurs mois, nous laissent pressentir que les artistes d'élite qui composent la troupe vont également charmer le public figeacois pendant quelques semaines.

Ils débuteront samedi par « La Mascotte », opérette en trois actes.

Planoies

Fête patronale. — Les jeunes gens de Planoies organisent pour les 4 et 5 juillet leur fête annuelle. Un programme choisi attirera, comme tous les ans, dans cette localité, de nombreux visiteurs.

Reyreignes

Conseil municipal. — Le conseil municipal de la commune s'est réuni dimanche dernier, sous la présidence du maire.

Il a été procédé au réajustement définitif du budget de l'exercice de 1919, qui se solde par un excédent de recettes.

Il est procédé ensuite sans débat au vote du budget supplémentaire pour 1920 et du budget primitif pour 1921. La séance est ensuite levée.

Foire. — Notre foire mensuelle qui a été tenue le 28 n'a pas été très importante. Voici les cours pratiqués :

Les bœufs d'attelage ont valu de 3.000 à 4.000 fr. la paire ; bouvillons, de 2.000 à 3.000 fr. la paire.

Pas de porcelets sur le marché.

Poulets, 3 fr. à 3 fr. 50 la livre, œufs, 4 fr. 75 la douzaine.

Ganiac

Fossile. — Des enfants, se rendant à l'école, ont trouvé sur un tas de pierres, dans un chemin public, un superbe fossile qui représente un très gros serpent à tête triangulaire bien accusée et d'une longueur de un mètre au minimum.

Cette intéressante trouvaille a été remise aussitôt à M. Brel, instituteur, qui n'en est pas à ce rare spécimen et possède déjà une belle collection de fossiles divers trouvés à la suite de patientes recherches dans les environs de Ganiac.

Le jeune homme poussa un soupir de soulagement.

— J'aimerais bien, reprit le colonel, ne vous donner moi-même aucun éclaircissement sur l'affaire, car elle est de caractère extrêmement délicat, et il faudrait vous raconter toute une longue histoire.

— Mais, mon colonel, protesta Laroque, je ne vous demande rien... Croyez que j'accepterai sans discussion le peu qu'il vous plaira de me dire... Rien même, si cela vous convient mieux. Je suis dévoué aveuglément à M. Herbelin. J'estime que tout ce qu'il fait, ou peut faire, est juste et excellent... Quoi qu'il lui soit arrivé, je tiens pour certain que c'est lui qui a raison... Vous n'avez donc pas d'explication à me fournir... Dites-moi seulement ce qui pourra rassurer mon affection, et tracez-moi ma conduite... C'est tout ce que je demande...

— Eh bien ! A la bonne heure ! Voilà qui est parlé. Vous me plaisez tout à fait, jeune homme. J'aime les gens qui ont confiance. J'ai remarqué qu'ils étaient toujours honnêtes et braves... Ceux qui veulent connaître les tenants et les aboutissants de tout, mauvaise graine ! Pas de franchise, pas d'élan, rien à faire ! Donc voici la chose : M. Herbelin hier soir a commis une imprudence, et s'est blessé à la tête.

— Blessé ?

— Oui, une belle plaie, qui a six centimètres carrés et qui a saigné très fort... heureusement !... Le mé-

decin de Beauvais, qui est venu tout à l'heure, craint une inflammation du périoste... Notre homme est dans son lit, avec une fièvre de cheval... Et il faut que nous trouvions un moyen d'expliquer son mal... On ne peut pas annoncer à toute la fabrique et à tout le pays que M. Herbelin est blessé, sans raconter comment il a été blessé... Et nous ne devons pas dire la vérité, sous peine des plus graves complications. Il est donc urgent que nous inventions quelque chose...

— Laroque, dit Raoul Pérignon, ne peut-on simuler un accident de laboratoire ?

— On le peut, en effet, sans mettre trop de monde dans la confidence... Pourquoi, par exemple, au cours d'une expérience, un de nos appareils de la chambre des machines n'aurait-il pas éclaté ?

— Oui.

— Coudrainchance et moi, seuls avec le patron, nous nous occupons de ces travaux-là... M. Herbelin a pu être blessé hier, après le départ des ouvriers et la sortie du bureau... Moi seul étais présent... Le contre-maître lui-même n'aurait rien vu... Mais par quoi aura été blessé M. Herbelin ? De quelle nature est la blessure ?

— Supposez une balle de pistolet, dit le colonel, qui l'aurait atteint de biais, au-dessus de l'oreille...

— Mais il pouvait être tué ! interrompit Laroque avec émotion.

— C'est miracle qu'il ne l'ait pas été, déclara Raoul. Le coup frappant

un peu plus de face, et il avait le crâne brisé...

— Eh bien ! Mon colonel, dit le directeur, d'une voix un peu tremblante, un éclat de fonte aura fait le mal...

— Et l'appareil démolit ?

— Nous n'en manquons malheureusement pas ! On pourra, s'il le faut, le montrer...

— Voilà qui va bien. Maintenant, mon cher ami, notre rôle à nous est fini : votre rôle à vous commence... Allez dans vos bureaux et dans vos ateliers répandre la nouvelle. Et venez tantôt à Saint-Sauveur... J'espère que vous pourrez voir David. En tous cas vous verrez Mme et Mlle Herbelin...

— Quelle émotion elles ont dû avoir !

— Elles ont, toutes les deux, un grand courage. Ah ! A propos, pour Cécile l'accident aura eu lieu ce matin... Elle n'a été informée qu'à dix heures... Faites bien attention de ne pas vous tromper. Elle a vu son père, hier soir, en parfait état, au moment où nous montions tous nous coucher... A elle aussi il faudrait donner trop d'explications... Et c'est cela surtout qu'il faut éviter...

— Bien, mon colonel... Comptez sur moi...

— A tantôt donc.

Comme ils s'en allaient, Laroque les reconduisit jusqu'à leur voiture. Et, pendant le trajet, Raoul, resté en arrière, dit à son ami :

— N'allez pas croire au moins à

une tentative de suicide... Je ne veux pas vous permettre un instant cette supposition...

— Un duel alors ?

— Quelque chose dans ce genre-là.

— Si je connaissais le misérable qui a osé...

Raoul eut un hochement de tête énigmatique et dit :

— Ne vous préoccupez pas... Tout est bien maintenant.

Et il monta en voiture avec son oncle, laissant Laroque tout songeur. Dans l'après-midi, le jeune directeur se présenta au château et fut reçu par sa fiancée. Il la trouva assez calme et très rassurée.

— Papa a dormi, il se sent mieux. Il faut espérer qu'il ne se produira pas de complications... Mais quelle peur vous avez dû avoir !... Oh ! Il ne faut plus recommencer ces affreuses expériences... Le progrès est une belle chose, mais le payer de sa vie c'est trop cher !...

— Est-ce que je pourrai voir M. Herbelin ?

— Je vais le demander à maman. Pour Laroque, il fut évident que Cécile n'avait aucun soupçon de ce qui s'était passé. Mme Herbelin était-elle au courant ? Il pensa qu'il s'en apercevrait facilement. Cécile revenait :

— Papa sera très content de vous voir, mais ne le faites pas causer. On a bien recommandé qu'il ne se fatigue pas.

— Soyez tranquille, Mademoiselle.

(A suivre).

Braconniers de rivières

Nous lisons dans la Dépêche :

Des braconniers sans scrupules ont fait éclater de la dynamite dans le Lot, au-dessous de la chaussée du pont Valentré.

Le ruisseau de Saint-Vincent a été empoisonné en divers endroits et une quantité considérable de poissons a été détruite.

Il est regrettable que la gendarmerie semble se désintéresser de la surveillance de nos rivières et que les plus dangereux braconniers puissent dépeupler à leur aise les cours d'eau.

Les sociétés de pisciculture ont beau protester, émettre des vœux, prendre des délibérations, tout cela est insuffisant à secouer l'inertie de ceux qui ont le charge de protéger nos poissonneuses rivières contre les maraudeurs et les empoisonneurs.

Une fois de plus nous protestons contre cette tendance que l'on a trop facilement à ne pas considérer les délits de pêche comme sérieux et dignes de répression.

Il est malheureusement trop vrai que des braconniers détruisent le poisson au moyen de cartouches de dynamite ou de grenades.

Ces faits ne sont pas isolés, et il arrive souvent de voir dans certaines régions du Lot des quantités considérables de poissons morts.

Pour prendre une frisure, il y a des individus qui n'hésitent pas à détruire des quintaux de poissons.

On traque le malheureux pescofi qui prend 3 goujons quand la pêche est fermée, et l'on ne surveille pas les individus qui colportent d'énormes quantités de poissons.

L. B.

Les Biens d'Eglise

Le curé de Thégra, diocèse de Cahors, mourut subitement sans laisser de dispositions testamentaires ; son héritier du sang, ouvrier mineur à Decazeville, se mit en possession des biens du curé de Thégra.

Celui-ci avait laissé, étiquetées, des boîtes contenant certaines sommes avec l'indication de leur destination.

Le successeur du curé réclama ces sommes à l'héritier du sang ; ce dernier refusa de les remettre, donnant pour raison que le curé n'avait aucune qualité pour réclamer les sommes laissées par son prédécesseur.

Le curé assigna l'héritier devant le tribunal de Gourdon.

L'héritier avait pour défenseur M^r Alibert, du barreau de Gourdon.

M^r de Valon, du barreau de Cahors, a soutenu que le curé était gestionnaire et administrateur des biens de la paroisse qu'il desservait, que ces biens devaient rester à la paroisse et, par suite, passer d'administrateur à administrateur, soit de curé à curé.

Par un jugement rendu le 10 juin, le tribunal de Gourdon a sanctionné la thèse juridique présentée par M^r de Valon.

Mairie de Cahors

Le maire de la ville de Cahors a l'honneur de prévenir les familles comprises dans les catégories prévues par les décrets du 3 février et 10 mars 1920, sur la réduction spéciale du prix du pain, que les cartes individuelles donnant droit à cette réduction, seront distribuées à partir du lundi 5 juillet à l'Hôtel de ville (bureau de l'alimentation), 2^e étage.

Les chefs de famille compris dans la 1^{re} et 2^e catégorie, sont priés de présenter le livret de famille ou les bulletins de naissance des enfants.

Fiançailles

Nous apprenons les fiançailles de Mlle Suzanne Sarraut, fille du sénateur de l'Aude, directeur de la Dépêche, avec M. Guy Bunau-Varilla, fils de M. Maurice Bunau-Varilla, propriétaire du Matin.

Nos meilleurs vœux.

Aux « Enfants de Figeac »

Cette brillante société a donné une fête des mieux réussies dans les coquets salons du boulevard du Temple à Paris.

Après un bal charmant, un très

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 64

LES BATAILLES DE LA VIE

Le Droit de l'Enfant

PAR

Georges OUNET

IX

Pérignon d'un bond fut à Herbelin, il le saisit, l'emporta dans la prairie, pendant qu'à leurs yeux terrifiés la roue du moulin, tournant pressante et lourde, offrait, engagé entre ses palettes, le corps mutilé de Condollier. Trois fois il passa ainsi, ruisselant d'eau, sa tête érasée et sanglante heurtant le bois à chaque tour, dans un bouillonnement effroyable. Puis il ne reparut pas, décroché, sans doute, par le courant et emporté au fil de la rivière.

— Vite ! cria alors Pérignon à son neveu, trempe ton mouchoir dans l'eau... David est blessé...

Herbelin, appuyé sur Pérignon, maintenant semblait respirer avec peine.

— Où es-tu touché ? demanda le colonel.

— Là, dit David, en portant à sa tête une main qu'il retira pleine de sang.

— Laisse-moi voir, fit Cendrion en lui mouillant dédicatement le front et les tempes... C'est au-dessus de l'oreille. Souffres-tu beaucoup ?

— Non ! Mais il me semble que je vais m'évanouir...

— Emportons-le...

Les trois hommes, saisissant leur ami, sur leurs bras en croix l'enlevèrent, et à pas lents ils prirent le chemin du château. Sous la clarté de la lune, le moulin noir se profilait silencieux, la roue continuait à tourner, impassible vengeresse, et l'eau qui ruisselait sur sa lourde armature avait déjà lavé les traces de l'exécution.

X

Le lendemain, à onze heures, Laroque était dans son cabinet lorsqu'un Pérignon et son neveu se présentèrent à l'usine. Le jeune directeur alla à leur rencontre. Ils avaient l'un et l'autre une si singulière physionomie qu'il pressentait aussitôt quelque grave événement. Il ébauchait un geste d'interrogation, mais le colonel qui n'était point l'homme des préambules entra tout de suite en matière.

— Mon cher ami, dit-il, vous devez déjà être étonné de n'avoir pas vu votre patron ce matin... S'il n'est pas ici c'est qu'il lui est arrivé un accident...

— Un accident ? s'écria Laroque.

— Oui, et assez sérieux.

— Mais où cela ? Comment ? Sa vie n'est pas en danger au moins ?

— Non.